

Avis de constitution

SOCIETE « BENI-COMMUNICATION » en abrégé « BENI-COM »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE TERMINUS 81/82 A
50 METRES DE LA PHARMACIE SAINTE MARTHE, Lot 29,
Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 27/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BENI-COMMUNICATION » en
abrégé « BENI-COM »

Objet : COMMUNICATION INSTITUTIONELLE VISUEL-
AUDIOVISUELLE, E-MONEY, VENTE DE MATERIELS
BUREAUTIQUE, IMPRIMERIE, COMMERCE GENERAL,
IMPORT-EXPORT. l'acquisition, la location et la vente de
tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes
sommes auprès de tous établissements financiers avec
possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens
sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de
commerce. la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée et généralement, toute
opérations financières, commerciales, industrielles,
mobilières et immobilière, se rapportant directement ou
indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'
extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE TERMINUS 81/82 A
50 METRES DE LA PHARMACIE SAINTE MARTHE, Lot 29,
Ilot 01

Dirigeant(s) M BAH GUEASSEMON CYRILLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07811 du 08/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47649/GTCA/RC/2025 du 08/08/2025

